



# Dherte sa, le visage humain du secteur de la Construction en Belgique



L'entreprise de construction Dherte SA, fondée en 1880 et basée depuis toujours à Flobecq, dans le Hainaut, est active sur les marchés publics comme sur les marchés privés. Elle gère maintenant également son propre développement immobilier en interne et compte plus de 250 collaborateurs.

Depuis 1985, elle dispose aussi d'une antenne à Namur, la S.A Dherte-Istasse. S'il fallait souligner les caractéristiques principales de l'entreprise, nous parlerions sans aucun doute de sa gestion familiale (nous en sommes aujourd'hui à la 5e génération), ainsi que sa philosophie économique : un maximum des bénéfices est directement réintroduit dans l'entreprise. Elle dispose ainsi de fonds propres conséquents et jouit donc d'une grande stabilité financière.

En termes de réalisations, il serait évidemment très long de toutes les citer. Mais parmi les plus connues, nous pouvons mentionner les bureaux de la Région Wallonne à Namur, le centre administratif de La Louvière ou encore les Cours de Justice à Mons. Mais cette entreprise wallonne hyperactive ne s'arrête pas là : elle est aussi active dans de nombreux autres secteurs très variés : par exemple, elle travaille énormément avec le parc animalier de Pairi Daiza (Ath) ainsi que dans le domaine hospitalier et des soins de santé.

Nous avons discuté avec Christophe Cardinael, membre de la famille et administrateur délégué de Dherte SA depuis 1995. Avec discernement et sans langue de bois, il dresse un compte-rendu éclairé de la situation actuelle du secteur de la construction en Belgique.

## **Quel impact aura, à votre sens, la prolongation du taux de TVA à 6% pour la démolition-reconstruction ?**

Le maintien de la TVA à 6% pour la démolition-reconstruction aura un impact très conséquent, et ce pour deux raisons.

- Au niveau des investissements, nous traversons une période très compliquée d'un point de vue financier : il y a une augmentation énorme des coûts des matériaux, alors que les ventes immobilières ne peuvent pas augmenter au même rythme. Et donc, si la construction ne peut plus profiter de ce taux à 6%, les coûts vont augmenter, ce qui freinera les investissements dans les projets de ce type.
- Deuxièmement, les politiques veulent redensifier les centres-villes, pour éviter la périurbanisation, qui entraîne des coûts supplémentaires, avec la construction de nouvelles routes et infrastructures. Pour convaincre les investisseurs de s'engager dans des projets de rénovations ou de démolition-reconstruction, qui sont toujours coûteux, il faut des dispositions intéressantes, comme ce taux à 6%. »



La Louvière  
Cité administrative

### Le secteur est-il victime de la durée des permis d'urbanisme ?

Ici, je pense qu'il faut nuancer la réponse, et bien faire la différence entre la Wallonie et Bruxelles. En Wallonie, j'ai le sentiment que nous parvenons à avoir des dialogues constructifs avec le nouveau CoDT (Code de Développement Territorial) : si l'entrepreneur prend la peine de bien suivre les démarches et adopte une attitude consensuelle comme tout bon Belge, cela fonctionne assez bien. Après, quand je parle à mes collègues qui travaillent sur Bruxelles, ils me parlent de durées qui me paraissent astronomiques par rapport à la Wallonie. Cela reste mon avis, mais j'estime ne pas devoir me plaindre sur cet aspect-là.

### Y a-t-il des difficultés engendrées par la non-publication des résultats des marchés publics ?

Auparavant chez Dherte, jusqu'à 80% de nos contrats provenaient du marché public. Aujourd'hui, on navigue plutôt autour de 50-60%. Lorsque les résultats étaient publiés, chaque

entrepreneur qui avait remis une offre pouvait beaucoup plus facilement imaginer s'il en ressortirait une commande. Aujourd'hui, ce n'est plus du tout le cas : après avoir entré son offre, l'entrepreneur est dans le flou total : il ne sait pas combien d'offres ont été remises, ni quels montants ont été proposés, et donc il lui est quasiment impossible de prédire s'il repartira avec une commande. Et même, si c'est le cas, cela cause énormément de problèmes : je viens de recevoir trois commandes coup sur coup, et dispose maintenant de 45 jours pour tout mettre en place. Je dois trouver des grues, des hommes, mettre en place l'agenda, tout cela dans l'urgence. Et puis, je trouve aussi que cela enlève toute considération du travail accompli : les entreprises passent parfois des semaines entières pour monter un dossier, et n'ont jamais de retour. C'est une horreur, tout simplement.

### Ressentez-vous une diminution d'octroi en marché public ? A quoi cela est-il dû et quelles sont les conséquences ?

Oui, clairement. Selon moi, cela s'explique parce que les communes disposent de fonds moins importants. Et vu qu'il y a moins de marchés publics, la concurrence est plus féroce, avec des entreprises qui proposent des prix très voire trop compétitifs. C'est d'ailleurs pour cela que nous nous sommes tournés vers les marchés privés.

### La pénurie de main d'œuvre dans le secteur de la construction a-t-elle un impact sur les chantiers à venir ?

Absolument, et déjà maintenant pour de nombreux métiers techniques, je ne trouve plus personne. Si vous êtes maçons, venez chez nous. Heureusement pour moi, il n'y a pas que chez Dherte où il manque des ouvriers spécialisés. Mais à long terme, cela va devenir de plus en plus difficile pour tout le monde, parce toutes les constructions vont être ralenties. Nous devons déjà refuser certaines intentions de commande, parce que nous ne disposons pas de la main d'œuvre pour démarrer en temps voulu.

### Est-il important de faciliter certaines démarches administratives, par exemple via la digitalisation ?

Au niveau administratif, il faut évidemment profiter de l'ère informatique pour faciliter la communication et accélérer le travail. Mais je pense qu'il faut viser une transparence totale. Ici je reviens à la question de la remise d'offres : il faudrait que toutes l'information des offres concurrentes soient accessibles à tout le monde pour s'assurer que tout le monde profite des mêmes opportunités.

### Comment attirer les jeunes vers le secteur de la construction ?

Le problème, ce n'est pas la formation technique : en Belgique, je trouve même qu'elle est très bonne. Il s'agit simplement d'un manque total de considération pour les métiers manuels et techniques. Les parents voient une réorientation de leur enfant vers l'enseignement technique ou professionnel comme un échec, sans parler des nombreuses écoles qui y envoient des jeunes simplement pour s'en débarrasser.

Laissez-moi vous le dire, les métiers techniques sont des métiers porteurs et des métiers d'avenir, les ouvriers spécialisés en Belgique gagnent d'ailleurs très bien leur vie. Pour que la situation actuelle change, il faut une revalorisation de l'enseignement technique et professionnel. ■



Pairi Daiza